



Sponsor Platine



Invitation au 38ème Championnat suisse de hockey sur glace police 2020

Chers collègues sportifs,

La police neuchâteloise a l'honneur d'organiser les prochains championnats suisses de police de hockey sur glace.

Cette manifestation sportive sera organisée les :

Jeudi 12 et vendredi 13 mars 2020.

C'est donc avec grand plaisir qu'au nom de la police neuchâteloise et de son groupement sportif, nous vous invitons à participer à ce tournoi qui sera organisé dans le complexe sportif de Neuchâtel abritant deux patinoires.

Vous l'aurez compris, cette année les deux groupes joueront sur un site unique.

De plus la proximité des lieux où se dérouleront le tournoi et le centre-ville, permettront des déplacements à pieds.

Afin que nous puissions vous recevoir dans les meilleures conditions, les hôtels Beaulac (en priorité) et des Art ont été spécialement réservés pour l'occasion.

La soirée de gala, ayant pour thème « la fête de la bière », aura lieu le jeudi 12 mars au soir et sera animée par le groupe de musique « Alpin Vagabunden ».

Inscriptions

- La contribution de chaque équipe s'élève, à 650.- Frs. Ce montant est à payer au moyen des coordonnées ci-dessous d'ici au 30 septembre 2019.

IBAN : CH4700766000103204034
Groupement sportif de la police neuchâteloise
Poudrières 14 - 2000 Neuchâtel
Clearing : 766
Banque cantonale neuchâteloise – 2001 Neuchâtel

- Mi-novembre 2019, le détail de l'organisation du tournoi avec le plan des matchs vous seront transmis et seront disponibles sur notre site internet qui est en préparation. Vous recevrez également un courrier concernant la commande des cartes de fêtes pour les joueurs et les accompagnants.
- Les réservations et les répartitions dans les hôtels seront effectuées par l'organisateur en fonction du nombre de carte de fête commandées et payées.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous souhaitons un bel été et nous vous adressons nos salutations les plus sportives.

Le Président

Bärtschi Jean-Michel

Le secrétaire

Mores Taylor